

---

# La Viérasse - Engie Green

---

## Extraits du rapport naturaliste de Marie Denardi - Calidris

### p. 101 et suite:

#### Evaluation

L'implantation du PV plus au N et le bruit généré peuvent influencer les résultats de l'observation.

Réf: [faune-paca.org](http://faune-paca.org) oct 2019: 113 espèces d'oiseaux sont répertoriées sur la commune des Omergues. Quelques espèces présentent des enjeux importants telles que Pipit rousseline, la Pie grièche méridionale, la Pie grièche à tête rousse ou encore le Busard cendré (enjeu fort: la région PACA accueille une quarantaine de couples dont l'effectif est en déclin). En ce qui concerne le Busard cendré, l'espèce est connue pour nicher sur la commune de Revest-du-Bion (un ou deux couples). La zone d'étude serait une zone de chasse mais non de reproduction.

N'ont pas été repérées: la Chevêchette d'Europe ni la Chouette de Tengmalm ainsi que la Gelinotte des bois (elles sont jugées absentes).

Le Chardonneret serait en situation vulnérable. Le Rollier d'Europe utiliserait la zone en halte migratoire.

### p. 123 et suite:

Avec plus de 82 espèces recensées sur la zone d'étude, dont sept à enjeu modéré et une à enjeu fort, le cortège ornithologique évalué est important (belle diversité de milieu naturel). C'est un réservoir de biodiversité.

Le Busard cendré observé à plusieurs reprises sur la zone, part de l'habitat de cette espèce, implique que ces milieux doivent être conservés. Il niche sur la commune de Revest-du-Bion. Tous les oiseaux à enjeu modéré nicheraient à l'extérieur de la zone. Trois couples nicheurs de Tarier pâtre sont repérés sur la zone.

### p. 142 et suite:

Le secteur est particulièrement riche pour les chauve-souris: 21 espèces recensées dont six fortement patrimoniales. Un enjeu fort: ce sont des zones de chasse et de déplacement de la Barbastelle d'Europe et du Petit rhinolophe. C'est une zone de transit du Murin de Bechstein. Il y a de nombreux gîtes arboricoles dans les boisements du sud-est.

Le hérisson n'a pas été trouvé et est considéré comme absent.

Un hurlement de loup a été entendu mais la meute ne se reproduit pas sur la zone d'étude.

## p. 154 et suite:

Des enjeux pour les mammifères (hors chiroptères): deux mammifères protégés (l'écureuil roux dans la partie est, le loup gris utiliserait la zone d'étude comme terrain de chasse)

### Amphibiens reptiles:

- **Vipère aspic**
  - lézard à deux raies
  - lézard des murailles
  - couleuvre verte et jaune
  - Ce sont des espèces protégées mais l'enjeu de conservation locale est faible.
- Une seule espèce d'amphibiens a été observée: le crapaud commun (protégé).

### Insectes:

Cinq espèces d'insectes à enjeu fort sur la zone:

- **l'Hermite** (Chazara briseis)
- Moiré provençal
- Echiquier d'Esper
- Nemoscolus de Laura
- Laineuse du prunellier

L'Hermite est considéré en danger dans les listes rouges de Rhône Alpes et PACA et en danger critique d'extinction ou éteint dans toutes les régions où il était autrefois bien présent. Le Plan National d'Action en faveur des papillons de jour (2018) considère même qu'il s'agit d'un des papillons les plus menacés de France.

## p. 189 et suite:

Le schéma de cohérence écologique (SRCE) identifie les composantes des trames vertes et bleues. Il définit les priorités régionales: "les 3/4 de la surface de la zone d'étude sont intégrés au sein d'un réservoir de biodiversité d'importance régionale à préserver, formé par la forêt domaniale de Lure.

Réflexion de la naturaliste:

Le futur projet devra prendre en compte ces objectifs identifiés dans le SRCE et ainsi préserver le grand réservoir de biodiversité ainsi que les réseaux hydrographiques. Nous pouvons conclure que à l'échelle de la zone d'étude, les

contraintes liées à la fonctionnalité écologique régionale peuvent être qualifiées de fortes.

Engie Green a ciblé une aire d'étude d'environ 359 ha aux lieux-dits La Viérasse, St André de Villesèche, Chantabri sur la commune des Omergues.

(Lu jusqu'à la page 417)

---

## La Lauzette EcoDelta/Sonnedix Les Omergues

---

### Extraits du rapport réalisé par AviSilva, Pierrevert 18,46 ha + OLD 13,13 ha

#### p. 8 : situation écologique

C'est une grande région écologique (GRECO).

Les perturbations naturelles ou anthropiques (coupes fortes, incendies) mettant à nu le sol sont le plus souvent les causes d'une perte de fertilité des sols.

Entre 1818 et 1866 la zone était entièrement ouverte. Après la guerre (1945) le milieu est semi-ouvert. Fin 1970, début 1980 une opération de reboisement a lieu sur le versant sud de la montagne de Lure (46 ha de Cèdres de l'Atlas, de Pins noirs, de Mélèzes et de sapins). En 1995 un incendie a mis à nu la zone. Puis de nouvelles plantations et regarnis ont lieu entre 1997 et 2001. L'AF pointe de faibles potentialités de production forestière.

Le secteur de La Lauzette se caractérise par un risque incendie important.

Cette partie de la forêt est présentée comme peu fréquentée avec peu de sentiers balisés.

#### p. 14

Deux anciens jas en pierre sèche non utilisés sont en relatif bon état de conservation.

#### p. 15

On note la présence d'une cépée d'Alisier blanc de dimension exceptionnelle présentant plusieurs dendro-microhabitats dans la zone 7 soumise aux OLD. Il

conviendra de conserver cet arbre et le pourtour (fonctionnalité écologique). Les faciès diversifiés de l'aire d'étude restent un atout pour la diversité interspécifique des espèces animales et végétales.

## p.16

Une seule plante ayant le statut de protection au niveau régional est recensé: le Papaver dubium, le Pavot douteux (cousin du coquelicot).

### Les oiseaux:

- présence de nombreuses espèces utilisant le milieu pour nidifier ou chasser, en particulier dans les zones ouvertes et semi-ouvertes. Une vingtaine d'espèces patrimoniales.
- Plusieurs rapaces protégés:
  - Aigle royal
  - Bondée apivore
  - Busard cendré
  - Circaète Jean-le-Blanc
  - Faucon crécerelle
  - Vautour fauve
- Espèces quasi menacées en PACA:
  - Alouette lulu, très présente, nidification probable
  - Pouillot véloce, très présent, nidification probable
  - Un couple de Tariers pâtres

L'analyse naturaliste conclut à des enjeux forts pour l'avifaune en période de nidification sur la zone d'étude.

## p.17

Chiroptères, reptiles et insectes: enjeux faibles à modérés

- 2 papillons protégés:
  - Louvet
  - Azuré du Serpolet
- Lézard des murailles
- Lézard à deux raies

Il y a sept espèces de chiroptères.

### **Volet paysager et patrimonial**

Les forêts en région PACA sont encore jeunes avec près de 60% ayant moins de quatre-vingts ans. Le parc solaire occuperait la parcelle 119, le reste étant pour l'OLD.

#### **p. 46**

Les sols forestiers sont, avec les prairies permanentes, les sols que stockent le plus de carbone (GisSol: 86,6 T/ha)

#### **p. 47**

Les travaux liés à la construction d'un PV engendrent le relargage de carbone vers l'atmosphère, particulièrement au moment de la coupe rase et du déssouchage.

#### **p. 49**

Le déstockage carbone ligneux sur la zone d'étude (30,7 ha) est de 1.509 T équivalent CO<sub>2</sub>. Le déstockage carbone dû à la perte de litière forestière sur l'emprise du parc solaire (18,6 ha) est de 683 T équivalent CO<sub>2</sub>.

Le total de déstockage carbone global pour le projet de parc solaire des Omergues peut être évalué à 2.192 T équivalent CO<sub>2</sub>.

### **Etat initial du paysage et du patrimoine:**

Les enjeux précédemment décrits amènent à retranscrire les secteurs plus ou moins favorables à l'implantation des panneaux:

- éviter au maximum les visibilités depuis le village de Revest-du-Bion
- les secteurs peu favorables correspondant aux bâtis en pierre sèche (jas n°4 et borie n°51)
- limiter les vues depuis le plateau d'Albion et plus particulièrement depuis le village de Revest-du-Bion et depuis le sommet de Larran (Lure)
  
- les plus favorables en cuvette offrent accès à la ZIP et en secteur plus ou moins boisé: "respecter les pratiques des habitants. Ces derniers pourront ainsi faciliter la lutte incendie en terme d'accès des véhicules en formant des coupures linéaires de combustibles."

p. 88-89

### **Emprise finale**

Les ouvertures visuelles en direction du projet PV se concentre principalement depuis les routes autour de Revest-du-Bion.

p. 110

Le tracé des pistes d'accès à créer a été étudié afin d'utiliser principalement les pistes existantes (en phase de chantier comme en phase d'exploitation).

“Aucune mesure compensatoire n'est envisagée au titre du paysage (...) Seules des mesures d'accompagnement semblent opportunes. (...) Quand le projet sera autorisé et prêt à construire.” (...), dont 3.000 € pour un paysagiste concepteur.